



— MOMENTS **CRÉATIFS**  
RENCONTRES **ARTISTIQUES**

## **CONDITIONS D'ANNULATION SPÉCIALE COVID 19**

Suite à l'ordonnance de mars 2020, nous procéderons en cas d'annulation au remboursement des sommes perçues.

Cela s'appliquera dans le cas où l'enfant contracte le CoVid 19 avant le départ ou pendant le séjour.

L'équipe VMSF